



MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD)
CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL)

MAP C21359G CARTE

CAPE CHIGNECTO
NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000

Kilometres 1 0 1 2 3 4 Kilometres

This map was compiled using the following compilation automated techniques. Aeromagnetic digital data were collected from the survey area at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (62.5 m) was reinterpolated to a cell size of 0.08125 m at the coloured map scale. A color scale bar was used to convert the digital data to a residual total magnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data were output on a Fujitsu colour printer to produce a colour field map identical to the one shown in the printed colour version. The data were made to correspond to the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.

The present carto was analized au moyen de techniques automatiques informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux noeuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (62.5 m) ont été réinterpolées pour une résolution de 0.08125 m au niveau de la carte colorée. Une échelle de couleur a été utilisée pour convertir les données numériques en valeur magnétique résiduelle totale dans la cellule en utilisant l'échelle de couleur indiquée sur la légende. Les données ont été sorties sur une imprimante couleur Fujitsu pour produire une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement, ce qui a permis d'établir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur des copies distinctes.

INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gravimètre hélicoptère comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics Limited, d'une résolution de 0.005 gamma et d'une hauteur moyenne de 150 m au-dessus du sol avec un écartement de 300 m pour les lignes de vol et 6 km pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol étaient déterminées par un système de navigation à inertie. Les valeurs du champ total sont obtenues à l'aide de la moyenne des deux magnétomètres.

Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle, et la conversion des données en unités de gravité, représentant 62.5 m sur le terrain. Le Champ Géomagnétique Provisionnel de Référence calculé pour 1987.3 a été soustrait du champ total. La carte de base provient du recouvrement géomagnétique au 1:50 000 publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Copies de cette carte peuvent être obtenues au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les demandes doivent être faites au bureau des ressources à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte peuvent également être obtenus au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les demandes doivent être faites au bureau des ressources à Ottawa.

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gravimètre hélicoptère comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics Limited, d'une résolution de 0.005 gamma et d'une hauteur moyenne de 150 m au-dessus du sol avec un écartement de 300 m pour les lignes de vol et 6 km pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol étaient déterminées par un système de navigation à inertie. Les valeurs du champ total sont obtenues à l'aide de la moyenne des deux magnétomètres.

Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle, et la conversion des données en unités de gravité, représentant 62.5 m sur le terrain. Le Champ Géomagnétique Provisionnel de Référence calculé pour 1987.3 a été soustrait du champ total. La carte de base provient du recouvrement géomagnétique au 1:50 000 publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Copies de cette carte peuvent être obtenues au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les demandes doivent être faites au bureau des ressources à Ottawa.

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gravimètre hélicoptère comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics Limited, d'une résolution de 0.005 gamma et d'une hauteur moyenne de 150 m au-dessus du sol avec un écartement de 300 m pour les lignes de vol et 6 km pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol étaient déterminées par un système de navigation à inertie. Les valeurs du champ total sont obtenues à l'aide de la moyenne des deux magnétomètres.

Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle, et la conversion des données en unités de gravité, représentant 62.5 m sur le terrain. Le Champ Géomagnétique Provisionnel de Référence calculé pour 1987.3 a été soustrait du champ total. La carte de base provient du recouvrement géomagnétique au 1:50 000 publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Copies de cette carte peuvent être obtenues au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les demandes doivent être faites au bureau des ressources à Ottawa.

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gravimètre hélicoptère comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics Limited, d'une résolution de 0.005 gamma et d'une hauteur moyenne de 150 m au-dessus du sol avec un écartement de 300 m pour les lignes de vol et 6 km pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol étaient déterminées par un système de navigation à inertie. Les valeurs du champ total sont obtenues à l'aide de la moyenne des deux magnétomètres.

Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle, et la conversion des données en unités de gravité, représentant 62.5 m sur le terrain. Le Champ Géomagnétique Provisionnel de Référence calculé pour 1987.3 a été soustrait du champ total. La carte de base provient du recouvrement géomagnétique au 1:50 000 publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Copies de cette carte peuvent être obtenues au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les demandes doivent être faites au bureau des ressources à Ottawa.